

LES COUTUMES :

Colleux : Pour collecteur. Homme qui connaît beaucoup de faits. Bout en train racontant des histoires diverses souvent gaillardes à faire rire. Dans les campagnes beauceronnes, le "violoneux" était souvent cet homme-là. Il était l'animateur des noces.

Veillons : Veillées autour de la cheminée ou dans la grange pendant les longues soirées d'hiver. C'était le moment où les anciens racontaient les contes de Beauce aux plus jeunes.

Vie quotidienne :

La lessive : Le linge de la famille était « échangé » ou « essangé » chaque semaine. C'est-à-dire que les femmes le savonnaient et le rinçaient dans un baquet, à la mare, à la rivière ou à la « fontaine » (le ruisseau).



Caisse à laver dit le « carrosse » en Beauce.

Agenouillées dans le « carrosse » garni de paille, armées d'un battoir, elles essoraient le linge vigoureusement. Puis elles le « mettaient au hâle », dehors sur des cordes tendues pour le séchage. Il finissait dans le grenier. Ensuite, le linge était plié. Les draps de lit étaient changés tous les mois : « essangés », séchés, pliés et rangés au grenier en attente de la lessive.

La lessive se faisait deux fois par an : à Pâques et à la Toussaint. Le linge à laver était rassemblé dans le fournil. La « selle », support de bois très solide à trois pieds et l'énorme cuvier (1.20 m de diamètre et jusqu'à 1.25 m de profondeur) étaient installés. Le cuvier était muni d'une « canne » de bronze ou de bois et d'un « coulant », « coule-iau » ou « couliau » de bois ou de tôle : il déversait l'eau dans la chaudière. Celle-ci était installée sur un trépied de fer forgé au-dessus d'un feu de bois.

Le fond du cuvier était garni de souches de vignes écorcées, grattées et nettoyées minutieusement, pour empêcher le linge d'adhérer à la paroi. On avait fait séchés pendant deux ans des rhizomes d'iris, les « flambes ». Ils avaient été grattés et enfilés en chapelet. Mis dans des sacs de toile, ils étaient disposés sur les souches de vignes et entre les couches de linge. Sur les souches de vigne et les « flambes » du fond, on plaçait un sac spécialement réservé à cet usage contenant un à deux seaux de cendre de bois de chêne. Cette cendre était récupérée dans la cheminée, recuite plusieurs fois. Précieusement récupérée, elle était conservée dans un tonneau. Pour être utilisée, elle était tamisée au crible.

Sur le sac de cendres, les torchons neufs de la maison étaient d'abord placés. Un drap d'enveloppe, le « charrier », grosse toile de chanvre filée et tissée au pays, était disposé dans le cuvier et débordait par-dessus les bords. Puis les draps étaient disposés

par la maîtresse de maison, juchée sur une chaise, en couche, à l'endroit (la tradition beauceronne prédisait la mort si le contraire était fait). Ensuite le linge de corps était posé. D'abord les chemises blanches puis le linge de maison. Quand tout le linge était installé, on repliait le « *charrier* » : la lessive était « *accoutrée* ».

Vers six heures du matin, commençait le coulage. Cette opération durait toute la journée sans interruption. Le linge était arrosé avec le « *couloué* » ou « *pot à couler* » : petit récipient au bout d'un long manche. Les femmes de la maison se relayaient toute la journée pour couler le linge. Pour que la lessive soit bonne, il fallait que le linge soit entièrement recouvert d'eau. En fin de journée, la lessive était chaude car elle bouillait dans le chaudron au sortir du cuvier par le « *couliau* » ou « *coulant* ». Vers le milieu de l'après-midi, on plaçait le linge de couleur au-dessus du « *charrier* » pour environ deux heures. Cela, disait-on, l'empêchait de déteindre sur le reste de la lessive. En fin de journée, la lessive était coulée. On retirait le linge de couleur et on le plaçait dans un baquet à part. Puis on fermait le robinet. On recouvrait le cuvier d'un linge pour éviter des salissures tombées au cours de la nuit.

Le lendemain, « *dès l'aubette* », la maîtresse de maison « *lâchait la lessive* », c'est-à-dire qu'elle vidait l'eau de lavage. Le linge était égoutté et on faisait le « *découtrage* ». Le linge était déposé dans des paniers différents, les « *paniers à laver* ». Transportés sur une brouette ou dans la « *bâtière* » de l'âne, le linge gagnait le lieu de lavage : brossage, rinçage, essorage et séchage, « *mise au hâle* ». Le « *charrier* » était lui-même soigneusement lavé et brossé pour la prochaine utilisation. Ensuite, les draps étaient soigneusement pliés et placés sur deux chaises pour une quinzaine de jours. Repris à deux, étirés et pliés à la taille des planches de l'armoire ou autrefois du coffre à draps. Si du linge méritait d'être repris, rapiécé ou raccommodé, les femmes de la maison s'en occupaient pendant les « *veillons* ».

L'achat du pain : Longtemps le pain a été fabriqué à la maison. Mais lorsque le boulanger s'est installé, une coutume a vu le jour en même temps. Le paysan dont l'épouse ne « *cuisait* » plus fournissait au boulanger la « *monnée* », mouture à façon, que ce dernier transformait en pain : une convention réglait le nombre et la qualité. Boulanger paysan avaient chacun une planchette de bois blanc de 30 cm de long et 4 de large : la « *taille* ». Lors de la fourniture de pain, on appliquait les deux planchettes l'une sur l'autre et on y faisait une entaille. Le client repartait avec sa « *taille* » et son pain. Le boulanger gardait la sienne, identifiée au nom du client, qu'il accrochait dans sa boutique. Plus tard, la « *taille* » a servi à payer son pain au mois ou par période définie avec le boulanger sans fournir de farine.

Fêtes religieuses :

A/ Pâques :

1/ Pains de Carême : Pendant la semaine sainte chez les boulangers beaucerons, on pouvait acheter de petites galettes de fleur de farine, sans levain, cuite au four. Peu savoureuses, ni très belles, elles étaient symbole de mortification. Elles ont disparu vers 1900.

2/ Pain à chanter : Les enfants de chœur des villages passaient de maison en maison à partir du Jeudi Saint. Ils venaient quêmander l'offrande d'une petite pièce de monnaie ou des œufs, des fruits, des légumes. Ils se présentaient devant la porte en chantant. En échange de l'offrande, ils donnaient des hosties non consacrées achetées au curé pour quelques sous : le « *pain à chanter* ». Certains comprenaient « *le pain enchanté* » et le conservaient pour la sauvegarde de la demeure familiale.

3/ Charcheux de pâquerets : pendant la semaine sainte, les enfants du village, munis de leur « corbillon » (panier), passaient de maison en maison pour quémander des œufs en chantant.

4/ Les « Pâques » beauceronnes : Plusieurs fêtes portent le nom de « Pâques » en Beauce.

- + Pâques-Pi ou Pâques-Pies ou Pâques-Bis : Nom donné à la Passion (semaine sainte).
- + Pâques-Fleuries : les rameaux.
- + Pâques-Blanc ou Grand-Pâques : dimanche de Pâques.
- + Pâques-Closes : dimanche de Quasimodo ; premier dimanche après Pâques pour les chrétiens.

B : La Toussaint : Pour le morts de la commune, le bedeau aidé de deux ou trois sonneurs, sonnait les cloches depuis les Vêpres jusqu'à minuit et le lendemain de 5 Heures du matin jusqu'à la sortie de la messe des morts. Le bedeau passait de maison en maison, quêtaient des pièces pour les sonneurs et du vin pour leur boisson. On peut imaginer que la sonnerie se terminait par une bonne ivresse ; peut-être le seul moyen de venir à bout de ce travail épuisant de plusieurs heures à tirer la corde des cloches.

C/ Noël :

Trifoué ou Trifué ou Trifouèr ou Trifouyeau : Coutume qui consiste à mettre une bûche au feu la veille de Noël sans la laisser brûler complètement, puis remettre cette bûche au feu un petit peu chaque jour et ce jusqu'à la fête des Rois. Ensuite cette bûche était conservée à moitié calcinée sous le lit. Sa présence garantissait de la foudre et de l'incendie de la maison. Cette bûche empêchait aussi d'avoir « les mules au talons », mais aussi elle était considérée comme pouvant guérir de nombreuses maladies du bétail. Cette bûche pouvait également, une fois tremper dans le breuvage des vaches, les aider à vêler. Cette coutume semble s'être éteinte à la fin du XIX^e siècle.

** ** **

Fêtes paysannes :

1/ Frairie : fête patronale de village (on dit plutôt l'assemblée en Beauce). A Saint-Escobille, c'était le jour de la Saint Denis.

2/ Les brandons : Chaque village avait sa date pour « faire les brandons » appelés encore « les flambarts ». Au mois de février pour les uns, le premier dimanche de carême pour les autres, cette fête est l'héritière de la fête païenne en l'honneur de Cérès : rendre fertile les champs et obtenir de bonnes récoltes. La nuit tombée, les jeunes gens allumaient des bottes de pailles juchées en haut de grandes perches. Ils couraient à travers champs et les lueurs des brandons éclairaient la plaine peu de temps et s'éteignaient au milieu de gerbes d'étincelles. Rite profane, le clergé n'assistait pas à cette fête.

3/ Le premier avril : En Beauce, on envoyait le « berlaud » ou la « berlaude » chercher le « broc » à farine (fourche à deux dents rondes), à « menue paille » (balle) ou à « son à scie » (sciure) ou bien encore la broche à saindoux, la mailloche à ferrer les oies, le sabot à deux pointes, etc....

4/ Les Mais : Les gars du village pendant la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, ornaient les maisons où il y avait des jeunes filles, voire des fillettes, de branches feuillues. Le lendemain matin, ils venaient quêter pour avoir honoré la maison. En rapport avec la fortune des filles de la maison, et donc de la dot espérée, les branches étaient plus ou moins longues. L'un des garçons portait un grand « *mai* » orné de rubans et les autres en cortège suivaient avec toutes sortes d'instruments de musique. A chaque maison, ils donnaient la sérénade. Le père ouvrait la fenêtre et donnait quelques pièces. La troupe passait à la maison suivante.

Par extension, le nom de « *mai* » a été donné à toute branche plantée : sur la dernière charretée de la moisson ; sur la maison de la future mariée.

5/ Feu de la Saint Jean : traditionnellement le 24 juin. Cette tradition perdue à Saint-Escobille. Un bûcher était dressé sur la place du village autour d'un mat (l'arbre de Saint Jean). Le feu avait le pouvoir de protéger les récoltes et de purifier les villageois. A son sommet, un bouquet de fleurs et d'herbes (une trentaine de plantes dont le millepertuis, l'armoise, l'orpin, les feuilles de noyer, le lierre terrestre, etc.) C'était aussi le moment choisi où des couples se révélaient publiquement. Hommes et femmes se tenant par la main sautaient au-dessus des braises pour renforcer leur fécondité. Des tisons étaient récupérés et emportés à la maison où ils protégeaient de l'incendie. Les cendres aussi étaient ramassées avec soin. Longtemps aussi, furent organisés des combats de coqs appelés « *joutes* », avec des paris.

6/ Louées : Foires réservées à l'embauchage des ouvriers agricoles (louée de la Saint Jean : embauchage pour 4 mois ; louée de la Toussaint : embauchage pour 8 mois).

7/ La passée d'aoust : Fin de la moisson qui donnait lieu à une fête et par extension est devenue la fête de la fin de la moisson. Sur la dernière charrette de gerbes, était plantée une branche décorée de fleurs et d'épis de blé, symbole de la fécondité (le « *mai* »), et les ouvriers l'offraient à la maîtresse de maison. Le patron offrait alors une tournée générale. Puis s'en suivait un gros repas où les patrons dînaient pour l'unique fois de l'année avec les ouvriers.

8/ Le « baliste » : Depuis 1850, en Beauce, sont apparus les « *balistes* », entrepreneurs de bals ambulants. Sous une tente de toile peinte, un parquet et une estrade un bal était organisé lors des « assemblées » ou « *frairies* ». Le « *baliste* » était accompagné de trois ou quatre musiciens. Seuls les hommes payaient l'entrée. Mais le patron passait après chaque danse ramasser la monnaie.

9/ Les Quatre-temps : Ce sont les trois jours qui précèdent chaque saison. Il ne faut pas faire la lessive pendant cette période. Pour l'automne, il ne faut pas mettre à rouir le chanvre ou le lin ni cueillir des fruits.

10/ La fête à boudin : C'est la réunion de la famille et des voisins après le sacrifice du cochon. A cette occasion, on fabriquait nombre de saucisses, andouilles et boudins. Ces denrées ne pouvaient pas se conserver. Elles étaient consommées de suite. Aussi, pendant toute une période en début d'hiver, il était de bon ton de tuer le cochon et d'inviter les voisins pour une « fête à boudin ». Chacun devait bien sûr rendre l'invitation. Les « fêtes à boudin » se succédaient pendant une assez longue période.

dans le village. Le reste du cochon était mis en saumure dans une « *tinette* » de bois ou de terre cuite pour être consommé plus tard.

11/ Jeux de fêtes :

- + Le canard au sabre : Un canard, une oie ou un coq était enfermé dans un panier d'osier. Seule la tête dépassait. Le panier était suspendu à deux mètres du sol et le candidat, les yeux bandés, devait avec un sabre ou le « *briquet* » du garde champêtre couper la tête du volatile. Celui qui y réussissait remportait l'animal. Ce jeu a disparu vers la fin du XIX^e siècle.
- + La course en sac : La difficulté venait de la taille de sacs à grain beaucerons qui empêtrait fortement les jeunes gens. Sur les « *pouches* » on pouvait lire le nom des meuniers voisins.
- + La course aux œufs : Jeu traditionnel avec le port d'un œuf dans une cuiller voire une cuiller à café ou une fourchette.
- + Le mat de beaupré : Un tronc d'arbre écorcé et poli, souvent ciré, était dressé au-dessus de la mare ou de la rivière. Le candidat, les yeux bandés, devait marcher dessus pour aller chercher le lot placé à l'extrémité du mat.
- + Les chevilles : Dans un madrier, placé entre deux arbres, à deux mètres du sol, des chevilles étaient plantées à la verticale, tête en bas et enduites de savon noir. Le candidat devait, suspendu, traverser à la force des bras.
- + L'as de pique : Jeu grivois qui consistait, les yeux bandés et muni d'une quille de billard ou d'un bâton, toucher un « *as de pique* » dessiné sur une petite porte battante au milieu d'un panneau de bois vertical. Et ainsi ouvrir la porte avec la « *queue* ».
- + La chandelle ou la seringue : Le joueur, les yeux bandés, devait à l'aide d'une seringue à vache éteindre une chandelle placée dans une lanterne sans vitre accrochée à une branche à deux mètres du sol.
- + Les ciseaux : Jeu réservé aux filles : munies d'une paire de ciseaux ouverte et les yeux bandés, elles devaient couper un ruban tendu entre deux arbres.
- + Les fers à cheval : jeu d'adresse très ancien qui consistait à faire s'enrouler le fer par lancer autour d'un piquet placé à bonne distance.
- + Les esses : Il fallait faire descendre des esses de fer ou de grosses clefs sur une planche plantée de clous de façon très irrégulière.
- + Les cartes : Les beaucerons jouaient au piquet, au « *valet pisseux* » (*mistigri*) et dès le XIX^e siècle à la manille.
- + Le billard apparaît tardivement en Beauce vers le milieu du XIX^e siècle.
- + La « *chibernique* » ou roue de loterie : ancêtre des appareils à sous.

** ** **

La noce beauceronne :

1/ Planter le mai : la veille du mariage, les jeunes gens du village plantaient le « mai » devant le domicile de la future mariée. C'était très souvent un bouleau garni de rubans de couleur.

2/ Le carillon et la livrée : Un carillon exécuté aux maillets de bois par le bedeau, sonne la sortie des mariés de l'église. Chaque paroisse à son carillon. Puis le nouveau couple préside la « livrée ». Le garçon d'honneur place sur une table des galettes et des bouteilles de vin offertes par les jeunes hommes du village.

Quatre courses étaient alors organisées : une pour les garçons, une pour les jeunes filles, une pour les femmes et enfin une pour les hommes. Les vainqueurs recevaient une galette et embrassaient la mariée. Puis tous trinquaient.

3/ Le chantiau: morceau de pain béni à l'église pendant la messe du dimanche et coupé par l'aînée des filles de la famille, puis distribué avant le banquet de noce aux autres filles dans l'ordre des naissances pour symboliser l'ordre dans lequel les mariages suivants devaient se faire.

4/ La quenouille de la mariée : Jusque vers 1870, il était d'usage de remettre à la mariée une quenouille dite « *quenouille de la mariée* ». Elle était garnie de filasse, de fleurs artificielles et de rubans. Chacun se devait d'orner richement cette quenouille que la mariée emportait à son domicile.

5/ Les passeux d'noces : gens loués pour installer et servir le repas de noce qui était double en fait : le déjeuner suivi du bal puis du dîner. La pièce montée n'arrivait qu'à la fin du dîner.

6/ Les cadeaux: Il devait y avoir dans la vaisselle offerte une soupière avec dedans une colombe ou un lapin blanc. Ils étaient apportés par les jeunes filles pour le rite du « *présent de la mariée* ».

7/ Chansons de noces : La mariée devait chanter la chanson de la gratitude. Traditionnellement aussi, étaient interprétées la chanson du Présent et celle du Ban de la mariée.

Le présent à la mariée



Nous ve - nons ma - dam' la mari - e - e Nous ve - nons vous offrir nos vœux.
Nous sa - tis - te la compa - gni - e. Vous qui é - te - z dedans ces lieux.

Quel bon - heur Pour deux cœurs, Que d'être en - semble ré - u - ni.

Quel bon - heur Pour deux cœurs, Que d'être u - nis par l'amour enchan - té.

Nous venons madam' la mariée
Nous venons vous offrir nos vœux.
Nous saluons toute la compagnie,
Vous qui êtes ici dedans ces lieux...
Quel bonheur
Pour deux cœurs,
Que d'être ensemble réunis !
Quel bonheur
Pour deux cœurs,
Que d'être unis par l'amour enchanteur !

Ah ! si j'enais, mais c'est si peu de chose
Vous offrir notre petit présent,
Acceptez-le sans craindre aucune chose,
Mettez-y la main sans compliment...
Jeun's époux,
Puissez-vous
Goûter les plaisirs les plus tendres !
Jeun's époux
Puissez-vous
Goûter ensemble les plaisirs les plus d'at -

Recevez madame la mariée
Ces fleurs chéries de nos tendres cœurs,
Recevez ce panier de dragées
Entouré de plus de mille fleurs !
Tous ces fleurs
Tous ces fleurs,
Carettes par les mains les plus tendres
Tous ces fleurs
Tous ces fleurs,
Sont cueillies pour enbaumer deux cœurs !

RÉPONSE DE LA MARIÉE

Grand merci aimables demoiselles,
D'un présent si tendrement doué !
Oui, dans mon cœur, vos cœurs me sont fidèles,
Buvez un coup à votre santé !
Jus divin,
Du raisin,
Pour enflammer le cœur des belles,
Jus divin,
Du raisin,
Sois favorable au sexe féminin !...

Aujourd'hui il arrive une fête
A moi ainsi qu'à mon cher époux.
Gens de la noce, Ah ! que vous êtes...
De chanter et de rire avec nous !...
Jeunes amants
Si charmants,
Aux festins faites des conquêtes ;
Jeunes amants,
Si charmants,
Faites comme nous, mariés-vous !...

Ensuite des chansons plus égrillardes lancées par le « colleux » terminaient la fête.

8/ Le bal : Deux traditions beauceronnes peuvent être citées. La « *pouchette rousse* » et la « *mule* ». La « *pouchette rousse* » était une danse exécutée pour le mariage du dernier enfant de la famille. La mère liait un petit sac de papier rempli de dragées au bout d'une perche. Les jeunes gens de la noce, munis de baguettes, tentaient alors de percer le sac au cours d'une ronde improvisée autour de la mère. Quand le sac crevait, tous se précipitaient pour ramasser les dragées. La « *mule* » était façonnée par deux jeunes gens couverts d'une couverture. La mariée était juchée sur leur dos et elle distribuait des dragées. Le but était aussi de renverser la mariée dans les bras du mari ou d'un danseur.

9/ La rôutie ou le chaudeau (prononcé « *chaugiau* ») : Les mariés étaient réveillés à grand fracas le lendemain des noces. Dans un « pot de chambre » était apportée une soupe très épicée ou un breuvage couleur « marron » avec des morceaux dedans que devaient boire les nouveaux époux.

10/ Le lait de la mariée : Après la « rôutie », les jeunes gens passaient de ferme en ferme recueillir le lait de la mariée pour préparer un vrai petit- déjeuner.

** ** **

La naissance :

En Beauce, la tradition de l'accouchement est la suivante : la femme est debout, adossée au lit toujours « fait » très haut, les jambes écartées. Le nouveau-né était recueilli dans le tablier tendu de la matrone agenouillée.

En Beauce, la naissance « coiffé » (« *Il est né coëffé* ») est particulièrement prisée et gage de bonheur.

Une superstition est attachée au nombril dénoué : le « nœud gordien beauceron ». Après la naissance, le cordon est lié par la matrone en un nœud. Lorsque le cordon sèche et tombe, il est précieusement conservé jusqu'au sept ans de l'enfant. Le jour de son septième anniversaire, les parents et la famille faisaient cercle autour du petit beauceron qui devait « dénouer son nombril ». Au cours de cette cérémonie, l'enfant essayait de dénouer le nœud fait par la matrone le jour de sa naissance. S'il y réussissait, il serait adroit de ses mains et avisé d'esprit. S'il échouait, il resterait maladroit pour la vie.

Le choix du prénom répond à trois traditions beauceronnes : saint patron ou sainte patronne de la paroisse (exemple, plusieurs « Mamert » à Chatignonville et Authon la Plaine), prénoms du parrain ou de la marraine, saint du jour de naissance, parfois féminisé ou masculinisé si besoin. Mais le prénom de Marie en l'honneur de la « *Bonne Not'er'Dame de Chartres* » pour les filles, voire Mary pour les garçons, était très répandu.

Le carillon du baptême : Jusqu'en 1918, en Beauce, le bedeau armé d'un maillet de bois garni de cuir, montait dans le clocher et frappait le bord de la cloche d'un rythme typiquement local. Chaque paroisse avait le sien. Ce carillon résonnait lors de la sortie de l'église du cortège du nouveau baptisé. Il était alors de bon ton de jeter des dragées et de pièces aux villageois présents.

La mort :

1/ Le glas : Lorsque une famille appelle le prêtre pour apporter le viatique, l'église sonne une fois. Dans les maisons ou dans les champs, chacun fait une rapide prière. Lorsque le glas sonne trois fois, il annonce la mort d'un enfant. Il sonne six fois pour une

femme et neuf fois pour un homme. Le meunier stoppe son moulin et met les ailes en croix.

2/ Huitive : Messe de huitaine dite huit jours après le décès.

3/ Le pain aux morts : A la Toussaint, les boulangers beaucerons fabriquaient des petits pains au lait, long et gros comme un demi poing, pour le petit déjeuner.

4/ Rites funèbres : dans la maison du décédé, toutes les horloges et pendules sont arrêtées. Les miroirs sont voilés de noir. L'eau des vases est jetée car l'âme du défunt pourrait y rester en souffrance. Les volets sont fermés. Seules des chandelles ou bougies éclairent faiblement le logis. Le travail s'arrête. Les chevaux sont rentrés à l'écurie et ils ne sortent plus jusqu'aux obsèques. « L'habilleuse des morts » fait la toilette du défunt. Le fils, la fille ou le parent le plus proche va mettre les ruches en deuil en recouvrant d'un crêpe noir. Il frappe trois coups sur chaque ruche et prononce : « *Vout'mait'est mort, vous n'en changez* » ou « *vous n'n'ez eun'oût'* ». On lavait à part le drap qui avait couvert le mort puis on allait jeter l'eau de lavage sur la fosse.

Les enterrements avaient lieu traditionnellement le matin. Il y avait donc un repas de funérailles pour toute la famille et les amis le midi. Sans recherche mais copieux tout de même, le repas comportait souvent un pot-au-feu de bœuf servant de soupe et de viande, puis un deuxième plat de viande, rôti ou blanquette de veau ou un civet de lapin. Suivaient des fromages de pays et des fruits, rarement des galettes. Du vin rouge remplaçait le cidre habituel et un café avec sa « *berluche* » (gnole de pays) concluait le repas. Enfin les convives récitaient le « De Profundis » et se quittaient.

JEUX :

Canettes : Billes pour enfant en terre cuite.

Flocoires ou Flocouères : Jeu d'enfant formé par un petit tronc de sureau évidé formant un tube qui recevait une boulette de papier mâché, avec l'aide d'un piston en bois, l'air étant comprimé et la boulette en s'éjectant faisait "floc".

LES MESURES :

Boisseau : Mesure agraire de 5 à 7 ares suivant les lieux en Beauce. 2 boisseaux font un mineau.

Geigneux : En principe c'était un pichet de 1/4 de litre, mais en fait la contenance semblait très aléatoire.

Jav'lée : Quantité de paille que l'on mettait entre les bras pour confectionner une gerbe, une gerbe est constituée de 2 jav'lées.

Mine ou Minieau ou Mineau : Surface de 28 ares et 12 centiares.

Minot : mesure de contenance de 31,659 litres.

Muid : Superficie égale à 12 setiers ou septiers.

Mulon : Petite meule de foin.

Nombre : Unité de valeur égale à 10 gerbes.

Poinçon : Fût de 228 litres.

Quarquier : Quartier. Mesure agraire ancienne.

Septier ou Setier ou Squier : Superficie de terre de 35 à 50 ares suivant les localités. A noter que le "Sétier" était aussi une mesure de volume de 120 à 200 centimètres cube suivant les localités. Le septier équivalait à 4 minots.

Terziaux ou Terriaux : Regroupement de 8 gerbes après la moisson.

Yieues : Lieue soit 4 kilomètres (mesure locale).

Jean-Pierre Liénasson
27 07 2015.